



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES EN LIGNE



#ENLIGNETOUSRESPONSABLES



SOMMAIRE

01

LES BONS COMPORTEMENTS
EN LIGNE

02

LES RISQUES LIÉS
AUX MEDIAS SOCIAUX

03

LES INFRACTIONS
ET LES PEINES

04

CONSEILS ET ASTUCES



M. Amadou COULIBALY

Ministre de la Communication
Porte-Parole du Gouvernement



*Nous aspirons à une vision plus large,
celle d'une société qui fait un usage
responsable des médias sociaux...*

*..Nous espérons qu'avec cette
campagne, nous pourrons ancrer
dans l'esprit des utilisateurs les règles
d'éthique et de déontologie pour une
utilisation responsable des médias
sociaux*



Extrait du discours du Ministre de la Communication lors de la cérémonie de lancement de la campagne #En Ligne Tous Responsables, le 16 avril 2023 à SOFITEL Hôtel Ivoire - Abidjan



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Stop au sorcier

! numérique



#EnLigneTousResponsables





01

LES BONS COMPORTEMENTS EN LIGNE

Évitez

- ✓ De créer ou d'utiliser de faux profils pour nuire à autrui ou commanditer des infractions ;
- ✓ De garder des photos ou vidéos intimes de vous dans votre téléphone ou dans celui d'une tierce personne ;
- ✓ De faire confiance aveuglement en ligne. Surtout à des individus qui vous demandent de l'argent ou des faveurs en échanges de promesses douteuses ;
- ✓ De laisser des empreintes numériques qui peuvent vous être préjudiciables ;
- ✓ De minimiser ou banaliser des situations graves ;
- ✓ D'envoyer des contenus intimes ou compromettants à qui que se soit en ligne ;
- ✓ D'aller à des invitations d'inconnus rencontrés en ligne ;
- ✓ De partager des messages en particulier ceux qui vous promettent des récompenses de toute sorte (moral, matériel ou immatériel) en contrepartie d'une interaction.
- ✓ De prêter votre téléphone à quiconque pour y faire des transactions ou manipulations .

Méfiez-vous

- ✓ des faux profils et des comportements suspects en ligne ;
- ✓ des informations sensationnelles et invraisemblables provenant de diverses sources ou inconnues ;
- ✓ des messages ou appels incitant à une manipulation de vos comptes transfert d'argent (Mobile Money) ;
- ✓ des opportunités suspectes et des propositions alléchantes (loterie, cadeaux, argents, offres emplois, business juteux..) conditionnées par la transmission de vos données personnelles ou moyennant une contributions financières ;
- ✓ des réseaux Wi-Fi publics non sécurisés; des appareils de seconde main vendu ou offert.



CONTACT DE LA PLCC

- **PORTER UNE PLAINTE**

Se rendre à la DITT sis à Cocody Danga, Rue B31, près de l'Ambassade d'Espagne

- **SIGNALER UN CAS DE CYBERCRIMINALITE**

Téléphone (+225) 27 22 48 97 77

Email: cybercrime@interieur.gouv.ci

Web: <http://cybercrime.interieur.gouv.ci>





02

**RISQUES ASSOCIES
AUX MEDIAS
SOCIAUX**



Impact sur la santé



Isolement social



Perte de productivité



Chantage et Harcèlement



**Dépravation des mœurs
et Prostitution**



Tricherie et Paresse intellectuelle



**Course aux buzz et Promotion
de la médiocrité.**



03

LES INFRACTIONS: DEFINITIONS ET PEINES

CHANTAGE À LA VIDÉO (SEXTORSION)

Faire chanter quelqu'un avec des images ou vidéos nues de lui.

- **05 à 20 ans d'emprisonnement**
- **5.000.000 à 20.000.000 millions d'amende**

Article 66 nouveau - loi N° 2023-593 modifiant l'article 66 de la loi N° 2013-451 sur la cybercriminalité.

USURPATION D'IDENTITÉ

Se faire passer pour quelqu'un d'autre en ligne en piratant son compte

- **02 à 5 ans d'emprisonnement**
- **5.000.000 à 10.000.000 millions d'amende**

Article 19 alinéa 1 - loi N°2013-451 sur la cybercriminalité.

FAUSSES VENTES EN LIGNE

Proposer des services en ligne et une fois la transaction effectuée ,il s'en suit une rupture de communication.

- **02 à 05 ans d'emprisonnement**
- **5.000.000 à 10.000.000 millions d'amende**

Article 19 alinéa 1 - loi N°2013-451 sur la cybercriminalité.

PORNOGRAPHIE INFANTILE

Detenir intentionnellement une image ou une représentation à caractère pornographique dans un système d'informations ou un moyen de stockage de données informatiques.

- **1 à 6 ans d'emprisonnement**
- **20.000.000 à 40.000.000 millions d'amende.**

Article 17 nouveau - loi 2013-451 sur la cybercriminalité modifié par la loi N°2023-593 du 07 juin 2023

ATTEINTE A L'HONNEUR ET À L'IMAGE (DIFFAMATION)

Affirmer un fait qui porte atteinte à l'honneur, à la considération ou à l'image d'une personne physique ou morale, même si cela est avéré ou pas.

- **01 à 10 ans d'emprisonnement**
- **5.000.000 à 10.000.000 millions d'amende**

Article 367 Code Pénal ivoirien et article 60 nouveau de la loi N° 2023-593 modifiant l'article 60 la loi N° 2013-451 sur la cybercriminalité.

INCITATION AUX TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC

Portée atteinte à la paix publique par le biais d'un système d'information

- **01 mois à 05 ans d'emprisonnement**
- **1.000.000 à 20.000.000 millions d'amende**

Article 369 du nouveau code pénal ivoirien.

ACCÈS FRAUDULEUX À UN SYSTÈME D'INFORMATION

Le cybercriminel accède de manière frauduleuse à votre système pour voler et/ou vous faire perdre vos informations.

- **01 à 02 ans d'emprisonnement**
- **5.000.000 à 10.000.000 millions d'amende**

Article 4 - loi N°2013- 451 sur la cybercriminalité.

VOL D'INFORMATION

Transfert ou stockage illégal d'informations personnelles, confidentielles ou financières (mot de passe, code ou algorithmes de logiciels, technologies ou processus exclusifs)

- **05 à 10 ans d'emprisonnement**
- **3.000.000 à 5.000.000 millions d'amende**

Article 26 loi N°2013-451 sur la cybercriminalité.

SPOLIATION DE COMPTE MAIL

Dépouiller, déposséder par la ruse une personne de son compte (mail, facebook)

- 01 à 02 ans d'emprisonnement
- 5.000.000 à 10.000.000 millions d'amende

Articles 4 et 5 loi N° 2013-451 sur la cybercriminalité.

INCITATION À LA HAINE EN LIGNE

Le fait d'inciter des personnes, à maltraiter autrui, en raison de son origine, de son appartenance ethnique, de sa religion, ou son orientation sexuelle.

selon la gravité de l'acte :

- 01 à 05 ans d'emprisonnement
- 500 000 mille à 5 000 000 millions d'amende
- 10 à 20 ans d'emprisonnement
- 20.000.000 à 40.000.000 millions d'amende

Article 367 du nouveau code pénal ivoirien.

ASTUCES ET CONSEILS

MOTS DE PASSE

Optez pour des mots
de passe forts
Ex: une phrase

EMPATHIE EN LIGNE

Se mettre à la place de l'autre et
ne pas contribuer à envenimer
certaines situations.



AUTHENTIFICATION

Utilisez l'authentification
à deux facteurs pour renforcer la
sécurité de vos comptes.



A retenir

En tant que **citoyens numériques**, nous avons tous la **responsabilité** de créer un espace en **ligne respectueux, civilisé et digne de confiance.**

La **citoyenneté numérique** est fondamentale dans notre **monde interconnecté.**

1

NE CROYEZ PAS TOUT CE QUE VOUS VOYEZ EN LIGNE.

2

#EN LIGNE TOUS RESPONSABLES.

Stop au sorcier numérique

DIRECTION GENERALE DE LA
COMMUNICATION

DIRECTION DE DEVELOPPEMENT
DES NOUVEAUX MEDIAS

27 22 22 38 09